
DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Master Didactique des Langues
Français Langue Étrangère, Technologies Éducatives

Parcours DILLA
Didactique des Langues et Linguistique Appliquée
 Double diplôme franco-polonais avec l'UKEN, Cracovie

2025 – 2028

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Responsable de diplôme : Mme Dominique ULMA – Maitresse de Conférences
et d'année dominique.ulma@univ-angers.fr

Responsable de la formation
à Cracovie : Mme Małgorzata NIZIOŁEK – Maitresse de Conférences
 malgorzata.niziolek@uken.krakow.pl

Secrétaire pédagogique : Mme Marie GOMES
 marie.gomes@univ-angers.fr

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex

Téléphone : 02 41 22 64 33

Pourquoi choisir le Master 2 DiLLA ?

Le Master 2 DiLLA (Didactique des Langues et Linguistique Appliquée), double-diplôme franco-polonais entre l'Université d'Angers et l'Université Pédagogique de Cracovie (UKEN), offre une formation unique en didactique des langues et linguistique appliquée, enrichie par une expérience européenne. Ce programme se distingue par sa forte reconnaissance académique, permettant aux étudiant.e.s d'obtenir deux diplômes reconnus en France et en Pologne, ainsi que dans tous les pays ayant adhéré au processus de Bologne (système LMD).

Les étudiant.e.s bénéficient d'une formation méthodologique rigoureuse, d'un réseau académique solide grâce au soutien des deux institutions, d'une expertise en enseignement des langues, et de compétences numériques appliquées à l'éducation. Ce parcours ouvre la voie à une variété de carrières dans l'enseignement, la recherche, la coordination pédagogique, l'ingénierie de formation, et le conseil en langues, offrant ainsi des perspectives professionnelles riches et diversifiées.

Organisé en deux semestres distincts, le premier à Angers, le second à Cracovie, il propose une mobilité entre les deux pays, favorisant l'acquisition de compétences interculturelles et une compréhension approfondie des systèmes éducatifs européens. Partager cette expérience internationale est une opportunité unique qui enrichit profondément le parcours académique et personnel des étudiant.e.s :

- un environnement d'apprentissage collaboratif où chacun.e peut bénéficier du soutien et des perspectives de ses pairs ;
- un renforcement des liens entre les étudiant.e.s, favorisant un esprit de communauté et de solidarité ;
- une dynamique de groupe qui facilite les échanges culturels et linguistiques, enrichissant ainsi la compréhension mutuelle et l'ouverture d'esprit ;
- un moyen de mieux surmonter les défis liés à l'expatriation, grâce à un réseau de soutien immédiat ;
- des souvenirs communs et des amitiés durables, tout en développant des compétences interpersonnelles et interculturelles précieuses pour le futur professionnel et personnel de chacun.e.

1. Objectifs

1.1. Objectifs généraux

Le Master 2 DiLLA (Didactique des Langues et Linguistique Appliquée) est un parcours unique, fruit de la collaboration entre l'Université d'Angers et l'Université Pédagogique de Cracovie (UKEN). Ce programme vise à offrir une formation d'excellence dans le domaine de la didactique des langues et de la linguistique appliquée, enrichie par une expérience européenne. Il vise à préparer les étudiant.e.s à devenir des professionnel.le.s de l'éducation polyvalent.e.s, des expert.e.s capables d'intervenir efficacement dans des contextes éducatifs multilingues et internationaux et de répondre aux défis contemporains de l'enseignement des langues dans un monde globalisé.

1.2. Objectifs professionnels

- **Développer des compétences pédagogiques avancées** : former les étudiant.e.s à enseigner le français et d'autres langues dans des environnements multilingues, en leur fournissant les outils nécessaires pour concevoir et adapter des matériels pédagogiques innovants.
- **Favoriser une approche réflexive et critique** ; encourager les étudiant.e.s à analyser de manière critique les contextes éducatifs multilingues et à développer des pratiques pédagogiques fondées sur le dialogue culturel et l'intercompréhension.

- **Promouvoir la créativité pédagogique** : stimuler la créativité des étudiant.e.s dans la conception et la mise en œuvre de programmes éducatifs fondés sur le plurilinguisme et les approches plurielles des langues et des cultures.
- **Renforcer les compétences en gestion de projets éducatifs** : préparer les étudiant.e.s à concevoir, piloter et évaluer des projets éducatifs complexes, en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- **Développer des compétences en conseil et coordination pédagogique** : former les étudiant.e.s à assurer des fonctions de conseil auprès des enseignant.e.s, à coordonner des équipes pédagogiques, et à concevoir des formations professionnelles pour les personnels enseignants.
- **Encourager l'ouverture interculturelle** : offrir une expérience européenne enrichissante grâce à la mobilité entre la France et la Pologne, permettant aux étudiant.e.s de développer des compétences interculturelles et une compréhension approfondie des systèmes éducatifs européens.

2. Savoir-faire et compétences

Ce parcours permet aux étudiant.e.s d'acquérir des compétences clés dans les domaines de la didactique des langues et de la linguistique appliquée :

- **Maitrise des méthodologies de recherche** : formation aux techniques de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues.
- **Expertise en enseignement des langues** : développement des compétences pédagogiques pour enseigner le français et d'autres langues, dans un contexte multilingue (conception et préparation de matériel pédagogique, gestion de l'hétérogénéité linguistique et culturelle, évaluation et correction de tests linguistiques...).
- **Compétences numériques** : exploration des humanités numériques et de leur application dans l'enseignement des langues.
- **Analyse linguistique** : initiation à l'analyse textométrique, au traitement automatisé du langage et à l'utilisation de la linguistique de corpus pour l'enseignement.
- **Compétences interculturelles** : compréhension approfondie des systèmes éducatifs européens et des enjeux liés à la mobilité et à la migration.
- **Observation critique et analyse réflexive** : observation critique et analyse réflexive des contextes éducatifs multilingues dans une logique de dialogue interculturel.
- **Enseignement fondé sur le plurilinguisme** : impulser des enseignements fondés sur le plurilinguisme et les approches plurielles des langues et des cultures, en mettant en œuvre un enseignement basé sur l'intercompréhension entre les langues et en concevant des programmes fondés sur la didactique intégrée des langues.
- **Créativité pédagogique** : développement de la créativité pédagogique dans un cadre plurilingue.
- **Gestion de projets** : pédagogie de projet et sa conduite de bout en bout (conception, pilotage, mise en œuvre, gestion, évaluation, diffusion) en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- **Conseil et coordination pédagogique** : fonctions de conseil auprès des enseignant.e.s, de coordonner une équipe pédagogique, de concevoir et d'animer des formations professionnelles destinées aux personnels enseignants.

3. Organisation des enseignements

La promotion d'étudiant.e.s constitue un groupe pour l'année universitaire.

Le semestre 3 se déroule à Angers (UA), le semestre 4 se déroule à Cracovie (UKEN).

4. Tableau de synthèse des enseignements proposés

Intitulés	Nature	Nbre d'heures				ECTS	Coef	MCC Session 1	MCC Session 2
		CM	TD	Travail perso	Total			Assidu	Assidu
		Nombre d'heures	Nombre d'heures	Nombre d'heures estimé	Heures/étudiant			Nature épreuve	Nature épreuve
UE42 Stage et suivi de stage	UE	0,0	0,0	100,0	0,0	6	1		
Stage à Cracovie pour les étudiants d'Angers	MATI			100,0	0,0	6	1	RAP	RAP
Rapport d'activité	MATI			35,0	0,0				
SEMESTRE 3 à Angers									
UE OBLIGATOIRES	UE				177	28			
UE32 Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues	UEO	12,0	12,0	48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE34 De la description du français à son enseignement	UEO	12,0	12,0	48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE36 Plurilinguisme, créativité, humanités numériques	UEO	12,0		48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE44 Systèmes éducatifs européens et initiation à la comparaison en éducation	UEO	12,0	12,0	48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE46 Réflexions et pratiques professionnelles	UEO			9,0	16,0	9,0	2	VAL/NON VAL	dossier
UE au choix : Choix de 2 UE parmi 5	CHOI	24,0	12,0	96,0	48,0	6	1		
UE35 Élaboration de matériel pédagogique	UEC	12,0		48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE37 Ingénierie de formation : conception et construction de projets de formation	UEC	12,0		48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE38 Formation à l'approche neurolinguistique pour l'E/A des langues	UEC	12,0	12,0	48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE39 Français sur objectifs spécifiques	UEC	12,0	12,0	48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE41 Mobilités familiales, migration et enjeux linguistiques	UEC	12,0	12,0	48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE5 Théories et cultures d'apprentissage des langues (UE obligatoire pour les étudiants non issus du M1 DDL)	UEO	12,0		48,0	24,0	3	1	dossier	dossier
UE20 LVE obligatoire au choix (si pas déjà validée)	CHOI	0,0	24,0	48,0	24,0	2			
Choix de 1 parmi 3									
UE206 LVE (anglais) / Anglais par le théâtre / Anjou Interlangues	MATI		24,0	48,0	24,0	2		VAL/NON VAL	dossier
SEMESTRE 4 à Cracovie									
UE43 Mémoire	UE	80,0	64,0	260,0	144,0	16	5		
Mémoire	MATI			120,0	0,0	16		ME + SOU	ME + SOU
UE OBLIGATOIRES	UE					10	2		
Séminaire de linguistique ou d'études littéraires	MATI	30,0		30,0	30,0	6	1	VAL/NON VAL	VAL/ NON VAL
Cours Analyse de textes avec la linguistique de corpus (UGA)	MATI		30,0	30,0	30,0	4	1	CC	CT
UE au choix : Choix de 2 UE parmi 4	CHOI					6	2		
Cours Théories et techniques de traduction	MATI	15,0		25,0	25,0	3	1	CC	CT
Cours Linguistique contrastive	MATI	15,0		25,0	25,0	3	1	CC	CT
Cours Linguistique textuelle	MATI	20,0		20,0	20,0	3	1	CC	CT
Cours Langue française spécialisée dans le marketing et la publicité (FOS)	MATI		30,0	10,0	20,0	3	1	CC	CT

5. Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont de la responsabilité de l'établissement en charge du semestre (Angers pour le S3, Cracovie pour le S4).

- Semestre 3 : session 1 en janvier, session 2 en septembre, modalités identiques aux deux sessions.
- Semestre 4 : session 1 en juin, session 2 en juillet
- Toutes les UE sont validées par une note, sauf les UE "Réflexions et pratiques professionnelles" (S3), "Séminaire de linguistique" (S4), qui sont validées par l'assiduité.
- Toutes les UE du semestre 3 sont compensables entre elles et avec celles du semestre 4, à l'exception de l'UE de langue vivante étrangère (S3) qui demeure non compensable. Les UE du semestre 4 ne sont pas compensables entre elles.
- Toutes les UE ont un coefficient 1 sauf le mémoire de recherche qui a un coefficient 5.
- Nombre d'ECTS au S3 : 28 ECTS
- Nombre d'ECTS au S4 : 32 ECTS

Le mémoire

À Angers, le mémoire est un travail de recherche scientifique d'un format d'une soixantaine de pages environ (hors annexes). Il implique une méthodologie appropriée, abordée dans l'UE « Méthodologies de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues », et s'appuie sur un travail de documentation scientifique (état de l'art) et, selon les cas, sur la collecte et le traitement de données ou une exemplification articulant théorie et pratique. Il doit être réalisé sous la direction d'un.e des enseignant.e.s de la formation. Il est rédigé en français, accompagné d'un résumé (300 mots maximum) et de 3 à 5 mots-clés en français et en anglais en 4^e de couverture. Il donne lieu à soutenance orale en français devant un jury franco-polonais. Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

6. Le stage

Le stage des étudiant.e.s angevin.e.s se déroule à Cracovie au semestre 4. Il est organisé sous la responsabilité de l'UKEN. D'une durée de 100 heures, il doit comporter une partie enseignement et un projet pédagogique mené dans la structure d'accueil (exemples : création d'un programme de cours, organisation d'évènements linguistiques ou culturels, élaboration de matériel...). Il donne lieu à un rapport d'activité d'une dizaine de pages. Ce rapport d'activité permettra de rendre compte des missions accomplies pendant le stage ainsi que des apports de ce stage dans la construction de l'identité professionnelle.

7. Conditions d'admission en M2

Recrutement de candidats détenteurs d'un M1 ou d'une licence en quatre ans en langues, lettres, linguistique, sciences du langage, didactique etc. ou en SHS. Le répertoire linguistique des candidats doit comporter un minimum de trois langues dont le français et l'anglais (+ une autre langue ou plus).

Pré-requis obligatoires

Maitrise de la langue française au niveau C1 minimum dans toutes les compétences.

Niveau minimum d'études requis pour intégrer la formation : Bac+4 ou Master 1 ou Maitrise ou diplôme équivalent à la capitalisation de 240 ECTS. La validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle s'effectue selon les modalités générales existantes.

Domaine d'études requis : toute spécialité ayant un rapport direct avec la didactique des langues.

Capacités de conceptualisation, de théorisation.

Pré-requis recommandés

Formation dans le domaine de la didactique du FLE et/ou une expérience d'enseignement dans ce domaine.

Expérience dans le cadre universitaire ou professionnel (assistanat, Erasmus, lectorat, au pair etc.) dans un pays autre que le pays d'origine.

Expérience (enseignement, animation) avec des enfants et/ou des adolescents.

Maitrise (niveau B2) d'une seconde langue (anglais, espagnol, allemand, italien etc.).

8. Descriptifs des enseignements du semestre angevin

8.1. UE obligatoires

UE32 Méthodologie de recherche en éducation, sociolinguistique et didactique des langues

Cours d'introduction à la méthodologie de la recherche scientifique en éducation, sociolinguistique et didactique des langues, il initie aux méthodologies de recherche et aux méthodologies de recueil / d'analyse des données à l'œuvre dans le domaine et contribue à outiller méthodologiquement les étudiants dans leur travail de recherche lié au mémoire, sans se substituer toutefois à la direction du mémoire.

Contenu : domaines et problématiques de recherche, construction de l'objet de recherche, paradigmes quantitatif, qualitatif, expérimental, interprétatif et autres, aspects épistémologiques de ces types de recherche et définition des concepts de base (ancrage épistémologique, état de l'art, questionnement, problématique, hypothèse(s), postulat, falsifiabilité etc.), aspects méthodologiques (faisabilité, protocole, techniques d'échantillonnage, cueillette et dépouillement des données, analyse et interprétation des résultats), positionnement du chercheur, réflexivité et déontologie.

UE34 De la description du français à son enseignement

Partant de la description de la langue française pour aller vers son enseignement, le cours s'attache à explorer des faits de langue réputés difficiles à enseigner / à apprendre, pour en revisiter les savoirs nécessaires à l'enseignant, les méthodes d'enseignement et démarches pédagogiques et didactiques, en vue d'une évolution des pratiques tournées vers une plus grande efficacité et de meilleures apprentissages.

Contenu : concepts et notions en grammaire, place et rôle des savoirs, exploration de différentes démarches d'enseignement grammatical, expérimentation et construction collaborative d'outils et d'activités d'étude de la langue à destination de la classe de FLE.

UE36 Plurilinguisme, créativité et humanités numériques

Le cours propose d'examiner les caractéristiques des pratiques de lecture et d'écriture à l'ère du numérique et de développer une réflexion historique et critique sur les "humanités numériques" ; de s'interroger sur les dimensions plurilingues de ces pratiques numériques et sur la manière de les mettre à profit dans l'enseignement / apprentissage des langues ; de questionner enfin le rôle que peut jouer la créativité en classe de langue.

Modalités : découverte des ressources et propositions pédagogiques qui, sollicitant la créativité des apprenants, les amènent à lire et écrire "entre les langues", tout en explorant les dimensions multimodales et interactives du numérique (atelier d'écriture, participation à un créathon d'écriture plurilingue).

UE44 Systèmes éducatifs européens et initiation à la comparaison en éducation

Description et comparaison des systèmes éducatifs européens en référence aux grands modèles répertoriés de systèmes éducatifs. Liens et influence de la culture et des choix de société sur les finalités éducatives.

Modalités : interactions et participation active des étudiant.e.s, échanges, élaboration collective de matériel et connaissances.

UE46 Réflexions et pratiques professionnelles

Accompagnement des étudiant.e.s dans leur pratique de terrain et dans le développement d'un regard réflexif sur cette pratique. Développement des compétences requises pour la rédaction et la présentation d'un rapport d'activité.

8.2. UE au choix

UE35 Élaboration de matériel pédagogique

Travail sur une méthodologie d'enseignement transposable dans l'activité professionnelle. Les projets développés dans ce cours seront intégrés dans des projets d'enseignement réels (création de séquences pour des plateformes de cours, pour des programmes de coopération internationale, etc). Des échanges professionnels avec des collègues d'une autre université pourront faire partie intégrante du cours.

UE37 Ingénierie de formation, conception et construction de projets de formation

- Rappeler les fondements des principales conceptions de formation (pédagogie par objectifs, pédagogie du projet...) et d'en voir les applications dans l'enseignement et la formation.
- Présenter les dispositifs de formation continue en France et leur évolution.
- L'analyse et la conception de référentiels et de curricula dans le domaine des langues étrangères et particulièrement le français langue étrangère.
- La construction et la réponse à des appels d'offre et à des cahiers de charges pédagogiques.
- La démarche qualité en formation en langues notamment d'adultes (normes, assurance qualité, certifications et labellisations).

UE38 Formation à l'approche neurolinguistique pour l'enseignement/apprentissage des langues

Ce cours vise la compréhension approfondie des fondements théoriques et des principes pédagogiques de l'Approche Neurolinguistique (ANL), méthode d'acquisition des langues secondes ou étrangères conçue par Claude Germain et Joan Netten en 1997, l'application de ses stratégies d'enseignement ainsi que l'élaboration de matériel pédagogique répondant à ses principes.

UE39 Français sur objectifs spécifiques

La situation des contacts des langues dans les entreprises ; diversité linguistique ; marché des langues dans les entreprises ; les offres de formations aux langues dans les interactions professionnelles et dans la vie des entreprises ; les statuts et la diversité des usages des langues ; une identité professionnalisante en construction ; maîtrise d'une spécialité.

UE5 Théories et cultures d'apprentissage des langues

- Apporter des précisions terminologiques importantes en ce qui concerne les concepts clés dans l'apprentissage des langues
- Découvrir le fonctionnement du cerveau (lien entre cognition et émotions)
- Travailler sur la question de la motivation dans l'apprentissage des L2 (dimension psychoaffective) ainsi que sur la question de l'âge
- Se familiariser avec les principales théories d'apprentissage et leurs impacts sur les méthodologies d'apprentissage-enseignement des L2
- Définir ce qu'est une culture éducative en lien avec l'apprentissage des L2
- Apprendre à synthétiser un article scientifique sur les thématiques traitées en cours et mettre en place un mini cours de langue

9. Modalités de Contrôle des Connaissances – Généralités communes aux masters

▪ Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite pour l'année.

L'inscription et le redoublement en M2 ne sont pas de droit, mais sont subordonnés à la décision d'un jury.

▪ Sessions

Pour les étudiants assidus, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier, par des dossiers de travail, des mémoires ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations effectuées pendant le semestre.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le contrôle se fait exclusivement par des examens terminaux ou dossiers ou mémoires (sauf dispositions particulières).

Le nombre d'examens terminaux est impérativement limité à six par semestre, écrits et oraux inclus, pour la première session.

L'organisation d'une deuxième session est obligatoire en M1 et M2.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre. La 1^{ère} session a lieu à la fin de chaque semestre. La 2^{nde} session a lieu à la fin du second semestre pour le 1^{er} semestre juste après la 1^{ère} session du 2nd semestre. En septembre pour le 2nd semestre. (sauf dispositions particulières votées au sein de l'UFR).

L'obligation est faite à l'étudiant de se présenter en 2^{nde} session à toutes ses épreuves, sinon il est déclaré défaillant et dans ce cas il ne peut conserver sa note d'UE de 1^{ère} session (il n'y a pas conservation de note d'épreuve ou de matière).

Dans le cadre d'un semestre non validé, l'étudiant repasse en 2^{nde} session tous les éléments constitutifs pour lesquels la note obtenue est inférieure à 10 dans les UE non acquises.

La note attribuée en 2^{nde} session à une UE est la meilleure des deux notes de cette UE entre la 1^{ère} et la 2^{nde} session. Si l'étudiant a été défaillant en 1^{ère} session, seule sa note de 2^{nde} session est prise en compte.

▪ ECTS

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (Eléments constitutifs) en nombre entier.

▪ Validation – capitalisation – compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

- **Un élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire à l'autre.
Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisés dans le règlement propre à chaque formation.
- **Une unité d'enseignement** est acquise par compensation des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient.
Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y reinscrire et confère un nombre de crédits européens préalablement défini.
Une unité d'enseignement peut être compensée au sein du semestre de référence et permet l'obtention de ce semestre. Elle n'est pas acquise pour un autre parcours.
- **Un semestre** est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de l'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UE (moyenne des moyennes des UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
Il n'y a aucune contrainte particulière sur les coefficients affectés aux UE pour le calcul de la moyenne semestrielle. A défaut c'est le nombre d'ECTS par UE qui fait office de coefficient.
Un semestre acquis est capitalisable et confère 30 crédits européens.
Un semestre peut être compensé au sein d'une année de référence (M1, M2) pour permettre l'obtention de l'année M1, M2.
- **Une année** (M1 ou M2) est validée dès lors que la moyenne des deux semestres la composant est supérieure ou égale à 10 dès la première session.

La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année M1, M2 entre les deux semestres la composant dès la première session.

▪ Obtention du diplôme final de master

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

▪ Mentions de réussite

Les conditions de mentions sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

▪ Absence

Le traitement de l'absence aux épreuves de contrôle de connaissances est défini dans la charte des examens.

En cas de défaillance non justifiée, seul le jury appréciera, au cas par cas, cette notion et décidera ou non d'affecter la note 0 pour une matière et une session seulement.

Les justificatifs d'absence doivent être transmis au bureau des examens dans les 48 heures.